



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20174
6 septembre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 5 SEPTEMBRE 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES DE LA MISSION PERMANENTE DE L'IRAQ
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que Radio Téhéran a diffusé le 2 septembre 1988 un entretien avec Mohsen Rafik Dost, le Ministre chargé des gardiens de la révolution dans le Gouvernement iranien. Ce dernier y a abordé de nombreuses questions, mais rien dans ces propos n'indique que l'Iran a la moindre intention d'oeuvrer pour la paix.

Rafik Dost a une nouvelle fois exhorté les Iraniens à se diriger vers le front et à se préparer à combattre l'Iraq. "Nous souhaitons vivement que l'on nous demande d'engager de nouvelles opérations pour que nous montrions à l'ennemi dans quelle situation nous nous trouvons" a-t-il déclaré, ajoutant que "pour les éléments du Hezbollah, l'immobilité est beaucoup plus pénible que la guerre; nous leur demandons d'être patients et de se tenir en état d'alerte pour que nous puissions imposer la paix à l'ennemi en nous appuyant sur notre force et nos capacités.

Il ressort de ce qui précède que la paix que recherche le régime iranien est une paix imposée par la force des armes et non pas une paix globale et juste qui résulte de négociations directes et garantit les droits légitimes des deux parties au conflit.

Il convient de signaler qu'après avoir passé en revue d'une manière détaillée les industries militaires iraniennes ainsi que les dispositions prises pour équiper les forces iraniennes avec les armes qu'elles produisent et les préparer à une nouvelle offensive, le Ministre a indiqué qu'il y avait dans le pays un "certain nombre d'industries chimiques, bactériologiques, biologiques et nucléaires".

Une telle déclaration, dans la bouche du responsable iranien, montre l'hypocrisie et la perfidie dont fait preuve le régime iranien qui tout en s'efforçant de produire des armes de destruction totale, y compris des armes chimiques n'hésite pas à porter des accusations mensongères contre l'Iraq; le Ministre iranien a d'ailleurs reconnu dans sa déclaration que "la fabrication d'armes chimiques ne posait aucun problème pratique à l'Iran".

Cette déclaration illustre le mépris total du régime iranien pour les traités et conventions internationaux. En annonçant la production d'armes nucléaires, le Ministre iranien fait mine d'oublier que l'Iran est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qu'il s'est engagé, conformément à ce traité à ne pas essayer de se procurer de tels armements ou de les produire. En outre, en annonçant la fabrication d'armes bactériologiques et biologiques, il ne fait aucun cas de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage d'armes bactériologiques (biologiques) et toxiques et sur leur destruction, instrument qui est entré en vigueur en 1975 et auquel l'Iran est partie. Ainsi le régime iranien montre une nouvelle fois, à travers les propos de l'un de ses responsables, qu'il ne croit pas à la paix et qu'il ne fait aucun cas des traités et conventions internationaux. Tout ce qu'il recherche, c'est une trêve qui lui permette de reconstruire et de réarmer ses forces en les dotant de tous les types d'armements y compris les armes chimiques, bactériologiques voire nucléaires, le but étant de déclencher une nouvelle agression armée contre l'Iraq.

Compte tenu de la gravité de ces informations, nous avons jugé nécessaire de vous les communiquer.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires,

(Signé) Ali SUMAIDA
